



## France Services: l'offre doit être élargie et les subventions accrues, selon un rapport

(AFP) -

Missionnés par le gouvernement, deux parlementaires ont proposé mardi dans un rapport d'élargir l'offre et d'accroître les subventions allouées aux Maisons France Services, des structures d'accompagnement à la réalisation des démarches administratives.

Reçus mardi par le ministre de la Fonction publique Stanislas Guerini, la députée Horizons Marie-Agnès Poussier-Winsback et le sénateur de l'Union centriste Bernard Delcros appellent l'exécutif à "intégrer dès 2024 de nouveaux opérateurs nationaux" à l'offre des plus de 2.000 Maisons France Services.

A l'heure actuelle, le programme France Services compte neuf partenaires parmi lesquels La Poste, la Direction générale des finances publiques, l'Assurance maladie, Pôle emploi ou l'Assurance retraite.

Dans leurs recommandations consultées par l'AFP, les parlementaires suggèrent de nouer un nouveau partenariat avec le ministère de la Transition écologique pour pouvoir accompagner les Français dès 2024 dans leurs "demandes d'aides dématérialisées liées à la transition écologique et au logement", comme par exemple MaPrimeRénov'.

Dès l'an prochain, ils proposent aussi d'inclure dans l'offre des Maisons France Services les démarches liées à l'Agirc-Arrco (retraites complémentaires), à la Fédération des particuliers employeurs de France (aide et conseil sur l'emploi à domicile), au Cnous (demandes de logements étudiants) et à la Banque de France.

Investis en février par M. Guerini d'une mission visant à renforcer du dispositif France Services, Mme Poussier-Winsback et M. Delcros envisagent à plus long terme (2025) d'intégrer l'Urssaf, le ministère de l'Education nationale ou les acteurs du logement social à l'offre de services.

Alors que chaque Maison France Services est subventionnée à hauteur de 35.000 euros, les parlementaires proposent "dès 2024 une contribution socle de 40.000 euros, augmentée de 10.000 euros pour celles situées dans les territoires en zone de revitalisation rurale (ZRR)".

Dès 2025, les subventions devraient selon eux atteindre 50.000 euros par Maison.

"100% des France Services doivent pouvoir être pérennisées", concluent-ils.

Le gouvernement, qui proclame son attachement à l'accessibilité des services publics, prévoit l'ouverture de 150 nouveaux espaces France Services en 2023, pour atteindre un total de 2.750 sur le territoire.

Le ministère de la Fonction publique a indiqué mardi à l'AFP qu'il allait "regarder" les propositions des parlementaires, à deux jours d'un déplacement de M. Guerini prévu jeudi dans le Cantal (département dont M. Delcros est élu) et justement consacré à "la poursuite et l'amplification du déploiement du programme France Services".

Afp le 27 juin 23 à 11 46.